

CONSEIL D'ÉCOLE

Procès-verbal

10/11/2023

Direction

**École élémentaire de
GEUDERTHEIM**

74 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03 88 51 93 60

ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour du C.E.

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : Résultats des élections et présentation de l'école (Enseignants nouvellement nommés, effectifs, répartition, APC, retours des réunions parents /professeurs, ...)

POINT 3 : Évaluation de l'école (projet d'école)

POINT 4 : Périscolaire

POINT 5 : Résultats des évaluations CP/ CE1 /CM1

POINT 6 : MAIRIE : travaux – budget/ économie - Cross ...

POINT 7 : Règlement intérieur / Sécurité PPMS

POINT 8 : Projets (Piscine, escalade, ...)

POINT 9 : Le protocole pHARe / questionnaire du 9/11/2023

POINT 10 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 10 novembre 2023

Présents :

Enseignants (es) : Isabelle LEBOLD – Emma STECK – Romy KLEIDERER – Anne GUILLON – Carine HOUEL-MAURER – Stéphanie JEUCH – Glenn ARTOIS – Thierry KEIFFER

Représentants de la mairie : Michel URBAN

Représentante Périscolaire : Séverine MEHL-KLIPFEL

Parents d'élèves :

→ Représentantes de la PEEP
Sarah LUDWIG – Mélissa LAGEL – Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT

→ Représentantes « Vivre l'École »
Aurélie JESSEL – Alexandra AMY – Valérie HAMM

Excusés :

Enseignants (es) : /

Représentant de la mairie : Pierre GROSS (maire)

Enseignantes de Religion : /

Parents d'élèves : /

AESH : Solange DUMINGER – Stéphanie STAUDER

La séance est ouverte à **20 h**

INTRODUCTION :

Tour de table / présentations

Accueil des membres et remerciements

Les nouveaux représentants des parents d'élèves :

Sarah LUDWIG – Mélissa PATIENT – Angélique MOSCHEROSCH – Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT – Aurélie JESSEL – Valérie HAMM – Natacha KOMELI (Titulaires) ; Lucie RUH – Laetitia SIMON – Mélissa LAGEL – Cécilia ROMERO – Audrey KOWALSKI – Stella EHRHARDT – Alexandra AMY (Suppléantes)

Accueil de nouveaux membres de l'équipe éducative : Isabelle LEBOLD qui intervient sur la classe de CP, Glenn ARTOIS occupe le poste de complément de direction de Thierry KEIFFER en classe de CM2 tous les lundis et un mardi sur trois. Emma STECK qui s'occupe de la classe de CM1/CM2. Romy KLEIDERER qui intervient en classe de CE1.

Glenn ARTOIS est en master deuxième année, Romy KLEIDERER et Emma STECK sont professeurs des écoles stagiaires.

POINT 1 : Retour sur le Procès-verbal du précédent conseil d'école.

Lecture des points principaux et vote pour l'approbation du précédent PV

Ordre du jour du C.E. du 27 juin 2023

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : École : affectation enseignants / date prochaine rentrée / listes des fournitures / Sécurité ...

POINT 3 : Fête scolaire : bilan (pistes d'amélioration)

POINT 4 : Bilan année scolaire (sorties, projets, ...)

POINT 5 : Point Mairie - Périscolaire

POINT 6 : Questions associations des parents d'élèves (non traitées précédemment)

Remarque : l'association la PEEP avait demandé (à juste titre) à ce que la partie concernant le CE extraordinaire du 2/02/2018 soit placée en annexe car insuffisamment détaillée lors du conseil d'école du 27 juin 2023 → c'est chose faite.

Approbation à l'unanimité.

Rappels de la mise en œuvre et du rôle du conseil d'école : **le conseil d'école se réunira 3 fois dans l'année afin de faire le point sur les actions menées et à venir et de permettre aux différentes instances (parents, école, commune) de communiquer pour avancer ensemble.**

POINT 2 : Résultats des élections et présentation de l'école

1) Élections des délégués :

PROCÈS-VERBAL

Parents d'élèves - Résultats de l'établissement ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (0672664G)

📌 Résultats transmis.

Résultats de l'établissement ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (0672664G)

Rappel

Campagne	2023 - 2024
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	SANS OBJET
Commune (Département)	GEUDERTHEIM (Bas-Rhin)

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	274
Nombre de votants	224
Nombre de votes blancs ou nuls	16
Nombre de suffrages exprimés	208
Taux de participation	81.75%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	7
Quotient	29.71

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.					
P.E.E.P.	7	123	4		4
U.N.A.A.P.E.					
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	7	85	3		3
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	14	208	7	0	7
Nombre de sièges pourvus	7				

- Rappel des résultats des **élections des parents d'élèves** élus au Conseil d'École.

Nombre d'électeurs inscrits : **274** / Nombre de votants **224** (16 bulletins blancs ou nuls) nombre de suffrages exprimés 208

Taux de participation : **81.75 %** (ce qui est un très bon chiffre)

Parents d'élèves élus : 4 représentantes de la PEEP et 3 représentantes de l'association locale

Vivre l'école → les **7 sièges** sont **pourvus**. (Résultats cf. capture d'écran ci-dessous)

Titulaires (7 sièges) :

Association PEEP : Sarah LUDWIG – Mélissa PATIENT – Angélique MOSCHEROSCH – Valérie VON ALLMENSCHMIDT

Association « Vivre l'École » : Aurélie JESSEL – Valérie HAMM – Natacha KOMELI

Suppléants(es) :

Association PEEP : Lucie RUH – Laetitia SIMON – Mélissa LAGEL – Cécilia ROMERO

Association « Vivre l'École » : Audrey KOWALSKI – Stella EHRHARDT – Alexandra AMY

L'équipe éducative adresse ses félicitations aux parents élus et les remercie pour leur implication vis-à-vis de l'école. Le taux de quasiment 82 % de participation, qui est un excellent chiffre aux élections montre

2) Présentation de l'école (Rentrée / Effectifs / Équipe enseignante)

La rentrée s'est déroulée sans incidents notables. Les réunions parents-professeurs ont permis à l'équipe enseignante de présenter ses projets et de répondre aux questions des parents d'élèves.

Rappel des horaires de classe : **8 h/11 h 30 – 13 h 15/15 h 45** (accueil 10 minutes avant les cours).

Rappel des horaires actuels des récréations : 9 h 45 – 10 h (cycle 2) et 10 h 05 – 10 h 20 (cycle 3) ; 14 h 15 - 14 h 30 (cycle 2) et 14 h 35 – 14 h 50 (cycle 3).

2-1) Effectifs / Équipe :

Actuellement l'effectif est de **157 élèves (une arrivée en octobre)**. Il y a **7 classes** réparties de la façon suivante :

Au Cycle 2 (91) :

- **CP** : Isabelle LEBOLD, 22 élèves ;
- **CE1** : Romy KLEIDERER, 23 élèves ;
- **CE1/CE2** : Anne GUILLON, 22 élèves dont 9 CE1 et 13 CE2 ;
- **CE2** : Stéphanie JEUCH, 24 élèves.

Au Cycle 3 (66) :

- **CM1** : Carine HOUEL-MAURER, 23 élèves ;
- **CM1/CM2** : Emma STECK, 21 élèves dont 13 CM1 et 9 CM2 ;
- **CM2** : Glenn ARTOIS et Thierry KEIFFER, 22 élèves.

Remarques :

Autres personnes qui agissent régulièrement au sein de l'école auprès des enfants :

Solange DUMINGER et Stéphanie STAUDER (AESH) ;

Yvonne PIQUEREL et Agathe STEINER (Enseignantes religion)

Sandra DECK, professeure d'allemand, intervient dans les classes de Stéphanie JEUCH, Isabelle LEBOLD et Thierry KEIFFER à raison de 2 x 45 min dans les classes de CE2 et CM2, et ½ heure chez les CP, les mardis et les jeudis matin.

Précision Religion :

Œcuménique : 7 cours (au lieu de 6 l'an dernier).

Intervenante	Jour	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4
Yvonne PIQUEREL	JEUDI	CP 8 h – 8 h 45 Isabelle LEBOLD	CE1 8 h 50 – 9 h 35 Romy KLEIDERER	CM2 9 h 40 – 10 h 30 Thierry KEIFFER	CE2 10 h 35 – 11 h 30 Stéphanie JEUCH
Agathe STEINER	VENDREDI	CE1/CE2 10 h 30 – 11 h 30 Anne GUILLON	CM1 13 h 30 – 14 h 30 Carine HOUEL-MAURER	CM1/CM2 14 h 45 – 15 h 45 Emma STECK	

2-2) APC : les Activités pédagogiques Complémentaires :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Elles ont débuté courant septembre pour la majorité des classes.

2-3) COOPERATIVE SCOLAIRE :

17 € de participation volontaire des familles

Maintient-on ce montant pour la prochaine année scolaire ? 18 € ?

Le montant de la somme de 17 € est maintenu pour la rentrée prochaine.

POINT 3 : LE PROJET D'ÉCOLE / L'ÉVALUATION D'ÉCOLE

Rappel aux parents d'élèves élus

-Le projet d'école comporte 3 grands axes.

Les objectifs des grands axes sont les suivants (déclinés en fiches actions) :

AXE 1 : Éduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des écocitoyens responsables

- Trier les déchets (animation SMITOM "roule ta boule", visite de la déchèterie) ;
- Économiser l'eau (visite de la station d'épuration) à réactiver ;
- Maîtriser la consommation de l'électricité au sein de l'école en partenariat avec l'ÉS ;
- Participer au nettoyage des abords de l'école (action communale) ;
- Participer à l'obtention d'un écolabel par les actions de l'école.

AXE 2 : Ouvrir à la culture, aux arts et à la fréquentation de différents milieux

- Visite de musées, d'expositions, sortie à l'orchestre philharmonique ;
- Sortie au théâtre ;
- Stage poney ;
- Stage escalade ;
- Séances piscine.

AXE 3 : S'approprier des pratiques de résolutions de problèmes et de logique

- Pratique des échecs une fois par semaine (abandonnée en 2022) ;
- Jeux mathématiques ;
- Participation à des concours de maths type « Kangourou des maths », activités défi maths proposées par la circonscription ;

- Jeux de société, jeux de logique et de manipulation en activités autonomes.

Présentation de l'évaluation d'école : les temps de réunion pour l'autoévaluation puis l'évaluation par des évaluateurs externes (a priori 1 inspecteur, 1 directeur d'école, 1 conseiller pédagogique).

Le projet d'école qui devait arriver à son terme en 2022 a donc été prolongé.

De nouvelles Fiches Actions (en lien avec les demandes nationales) seront mises en place une fois que l'école aura passé l'évaluation d'école permettant d'établir un nouveau projet en lien avec les forces et les faiblesses mises en exergue.

Dans cette auto-évaluation d'école 4 grands domaines sont explorés :

Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement.

- Acquis scolaires, résultats des élèves et équité ;
- Organisation scolaire et pédagogique ;
- Personnalisation du suivi des élèves ;
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

Domaine 2 : Le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- Climat scolaire et bien-être à l'école ;
- Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie ;
- Temps et espaces scolaires ;
- Inclusion scolaire et équité ;
- Gestion de crise.

Domaine 3 : Les acteurs et le fonctionnement de l'école.

- Axes de développement et projet d'école ;
- Fonctionnement général de l'école ;
- Gestion des ressources humaines (GRH) et développement professionnel des personnels ;
- Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

- Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État ;
- Collaborations avec les autres écoles (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire) ;
- Alliance éducative avec les parents et coéducation ;
- Collaborations avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.

Une synthèse de chaque domaine est élaborée.

Rapport d'auto-évaluation :

Le rapport d'auto-évaluation est le fruit d'un travail collectif partagé dans l'école. Il est présenté pour information au conseil d'école avec la préfiguration du projet d'école qui en découle et sera organisé autour des cinq parties suivantes :

1. Description de la méthode retenue pour l'autoévaluation L'école décrit brièvement son calendrier, l'organisation éventuelle du comité de pilotage, de ses éventuels groupes de travail, des modalités de

participation des instances, de la collectivité de rattachement, des personnels, des élèves, parents, des partenaires, etc.

2. Synthèse des analyses par grands domaines

3. Synthèse générale d'appréciation sur l'école dans son ensemble :

Axes de développement proposés, plan d'actions associé et besoins de formation identifiés. Appréciation générale sur le processus d'autoévaluation L'école indique son appréciation générale sur la méthode qu'elle a retenue, sur le contenu et l'impact de l'autoévaluation sur la communauté éducative et sur tout ce qu'elle estime devoir porter à la connaissance des évaluateurs externes. Elle peut y ajouter les propositions d'amélioration du protocole d'évaluation qu'elle estime souhaitables.

En résumé :

Compte tenu des synthèses par domaines, l'école opère une appréciation d'ensemble sur : ses points forts, ses ressources, ses points de vigilance et ses marges de progrès, ses contraintes. Les choix qu'elle propose, les leviers d'amélioration pertinents, efficaces et cohérents entre eux qu'elle identifie.

À la suite de cette analyse du fonctionnement de l'école, nous devrions, après les préconisations des évaluateurs, aboutir à un Projet d'école au service des enfants afin de permettre à tous de progresser.

POINT 4 : PÉRISCOLAIRE (Intervention de Séverine MEHL-KLIPFEL, directrice du périscolaire)

Périscolaire année 2023-2024

Inscription Loustics + 6 ans

Moyenne de fréquentation le matin : 5 enfants

Moyenne de fréquentation le midi : 68 enfants

Moyenne de fréquentation le soir : 33 enfants

Il y a 2 animateurs à 35 h, 1 animatrice école et périscolaire et 2 apprenties, avec 2 aides le mardi et le jeudi en tant que bénévoles.

Inscription Pitchouns – 6 ans

Moyenne de fréquentation le matin : 6 enfants

Moyenne de fréquentation le midi : 48 enfants

Moyenne de fréquentation le soir : 37 enfants

Il y a 2 animatrices à 35 h, 1 animateur en 25 h et 1 apprentie.

Fréquentation du mercredi

½ journée sans repas : 2 enfants

½ journée avec repas : 2 enfants en planning

Journée + de 6 ans : 6 enfants de façon régulière

Journée – de 6 ans : 12 enfants de façon régulière

Il y a 2 animatrices 35 h, 1 apprentie à mi-temps, 1 mi-temps en cours de recrutement.

- **La thématique de l'année est le tour du monde avec la famille de Disney ;**
- **Le projet de l'année est « Grandir dehors », avec une sortie en forêt de façon mensuelle le mercredi et de façon hebdomadaire au jardin le vendredi (pour le vendredi le projet démarrera prochainement) ;**
- **Les activités annexes : lundi broderie et judo, mardi anglais et ludothèque de façon**

mensuelle, **jeudi initiation musicale, vendredi roller** ;

- **Nouvelle organisation de la cantine scolaire chez les *Loustics* : - un groupe qui mange et un groupe en activité. Les enfants ont le choix soit en salle de sport ou en salle d'activité bricolage ou jeux.**

Relation école périscolaire :

- *Beaucoup d'échanges et de transmissions avec les enseignants :*
 - *Retour de l'école-périscolaire et inversement ;*
 - *Sur les études, la communication est directe avec Anne Guillon, moins de souci pour savoir qui est ou pas en études.*

Rappel : pour les parents, quand un élève est absent à l'école, il faut également prévenir le périscolaire.

En ce qui concerne les sorties des enfants avec l'école, il y a une transmission des informations entre l'école et le périscolaire.

POINT 5 : Résultats des évaluations nationales CP/CE1/CM1 (Isabelle/ Anne/ Romy / Emma)

Évaluations CP, CE1 et CM1 et présentation des dispositifs d'aide à la réussite scolaire :

Des évaluations diagnostiques ont été réalisées afin d'effectuer un bilan de compétences des élèves. Ces évaluations permettent d'identifier les besoins de chacun et d'établir le type d'aide qui sera mise en place. De détecter en partie les élèves concernés par un PPRE ou l'aide personnalisée afin d'apporter une remédiation.

Au CP, au CE1, ainsi qu'au CM1 : des évaluations ont été réalisées.
Cinq classes étaient concernées, soit 90 élèves (22 CP, 32 CE1 et 36 CM1)

Évaluation début CP

Les évaluations se sont bien déroulées, dans une bonne ambiance, sans stress mais avec sérieux. Tous les élèves ont pu passer l'ensemble de ces évaluations.

En français, les résultats sur les compétences évaluées (compréhension orale de mots, phrases, textes, correspondances lettres, sons, écriture) font apparaître que 16 élèves sur 22 sont considérés comme fragiles dont 8 à besoins en phonologie.

En math, les résultats sur les compétences évaluées (numération, calcul, résolution de problème, recomposition de figures géométriques) font apparaître que 14 élèves sur 22 sont considérés comme fragiles en résolution de problème.

Compte tenu de ces remarques, pour ce début CP, je donnerai priorité aux activités de phonologie en lien avec la méthode de lecture de la classe et à la résolution de problèmes oraux.

À noter que deux élèves cumulent des besoins dans les deux domaines math /français. En fonction de l'évolution de ces deux élèves, un PPRE sera envisagé en accord avec les parents.

CE1

Pour donner suite aux évaluations nationales, les domaines pour lesquels les élèves étaient en difficulté concernant le français sont les suivants : la lecture et l'écriture. Afin de remédier à cela, des ateliers

travaillant la lecture et l'écriture ont été mis en place, ils ont lieu chaque jour de la semaine. Un travail de lecture fluence est proposé régulièrement aux élèves, afin d'améliorer leur vitesse de lecture.

Concernant les mathématiques, les difficultés se concentraient sur la résolution de problèmes, la soustraction et le placement de nombres sur une ligne graduée. La soustraction est de mieux en mieux maîtrisée par les élèves, les difficultés lors des évaluations venaient principalement du fait que cette notion était relativement nouvelle et que certains ne regardaient pas le signe de l'opération et effectuaient de ce fait une addition. Pour ce qui est des problèmes, les élèves doivent en résoudre tous les jours et y parviennent de mieux en mieux sans avoir forcément besoin de l'aide de l'adulte.

CM1

Pour le français, deux grandes difficultés ressortent : la lecture et l'écriture de mots. La compréhension de textes lus seul reste encore fragile (due à la difficulté de lecture). L'ensemble est globalement bon, voire très bon pour certains élèves. Tout au long de la semaine nous accentuons la lecture et l'écriture dans les différents domaines.

En maths, les difficultés qui ressortent sont l'écriture de nombre, la connaissance des tables de multiplication et le calcul mental (dû à la méconnaissance des tables). Pour cela nous reprenons au quotidien les bases du calcul (addition, soustraction, multiplication) dans du calcul mental et des problèmes.

Que ce soit en maths ou en français le niveau reste globalement bon.

Au niveau de l'école, ces évaluations seront utilisées (ainsi que les évaluations en sixième) pour prendre en charge des enfants en APC : cibler les besoins puis répondre à ces derniers afin d'améliorer les résultats de l'école.

APC, SRAN (Stages de remédiation pendant les vacances)

Les résultats ont confirmé le niveau des élèves fragiles. Toujours des difficultés au niveau de la résolution de problèmes, principalement pour les problèmes complexes et la fluence de lecture.

POINT 6 : MAIRIE : CME / Travaux - budget / Économie

CME → Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil municipal des enfants (CME) de Geudertheim a été mis en place pour la première fois à l'automne 2021.

Il est le fruit de la réflexion menée par un groupe de travail constitué de quelques membres du conseil municipal, qui sont depuis les encadrants du CME.

La dernière élection a eu lieu le mardi 3 octobre 2023. 10 jeunes élus, issus des classes de CM1 et de CM2, ont été installés dans leur fonction le samedi 7 octobre 2023 pour un mandat unique de deux ans.

Les élus du CME se rencontrent en moyenne une fois par mois, d'une part pour se réunir et discuter des projets et actions, d'autre part pour les préparer et les mettre concrètement en œuvre.

Exemples d'actions/projets mis en œuvre (mandat 2021-2023) :

- la « semaine à pied », le questionnaire avec le tirage au sort lors de l'inauguration de la nouvelle école maternelle, la saynète jouée le 14 juillet, la lecture de textes lors de cérémonies patriotiques (Ex : 11 novembre), la collecte de jouets, la collecte de Noël, l'opération "Dessine Noël", la chasse aux œufs à Pâques.

Avec Jérémy Ohlmann, nous nous sommes rencontrés afin de définir les dates de réunions avec les élèves ainsi que celles liées directement aux élections du CME.

La séance d'installation s'est déroulée le samedi 7/10, une rencontre avec les élèves élus a eu lieu le mardi 10/10 ainsi que le 24/10, et ce jeudi 9/11.

Actuellement, le CME de Geudertheim prépare un projet de « Forêt de Noël » avec celui de Hoerdt pour le samedi 16 décembre (rencontre commune avec eux le 24/10). Ce jeudi, ils mettent en place leur participation à l'armistice.

Remarque : la « Forêt de Noël » étant un événement assez important à organiser, ce sera la seule chose prévue normalement d'ici Noël, et en janvier on décortiquera leurs propositions listées le mois dernier, qui semblent plus réalistes et plus faciles à mettre en œuvre que celles du CME précédent.

Les enfants élus :

Léna BADER (CM2)	Quentin LONGCHAMP (CM2)
Léa FACCHI (CM2)	Charline RITTER (CM2)
Kym FEISTHAMMEL (CM2)	Yanis ROEHLLY (CM2)
Joris FRIEDT (CM1)	Justine SCHNEIDER (CM2)
Elsa JUNGER (CM1)	Lucie TOURNIER (CM2)

Les encadrants :

Nathalie BOUTINAUD, Arny EYERMANN, Pia JUNGER, Jérémy OHLMANN (référént du CME), Sabrina RITTER.

Études du soir :

Prise en charge par les enseignants

Budget/économie, travaux :

Y a-t-il eu des avancées par rapport aux prévisions de travaux de réfection de l'école élémentaire ?

Réponse de Monsieur Urban :

Volonté de la part de la Mairie de voir ce projet aboutir, cependant la mairie est dans l'impossibilité de porter financièrement le projet seule. En recherche de partenariat et pour l'instant rien à signaler à ce niveau.

POINT 7 : Règlement intérieur (Évolution - changement) / Sécurité (PPMS)

PB : montres connectées ?

Gadgets utilisés par les enfants pour placer au bout de leurs stylos par exemple

- ➔ Rappel : cela est interdit dans le règlement intérieur
- ➔ La traversée de la cour n'est plus autorisée : ce n'est plus (pas) un lieu de passage sauf pour se rendre à la crèche. Cela a été spécifié dans le règlement intérieur de l'école.

Suggestions de modifications au niveau du règlement intérieur ? ➔ Aucune suggestion.

RAPPEL : nous sommes toujours en PLAN VIGIPIRATE, niveau alerte attentat

RAPPEL « Justification des absences et retards » : cahier de liaison pour signaler les absences et/ou retards, c'est le moyen de communication le plus pratique ; les absences peuvent être signalées par courriel ou par téléphone (en dernière alternative) → la boîte vocale est peu fiable, très souvent inaudible.

Si un enfant doit quitter l'école pendant les heures scolaires, cela ne peut se faire que si un adulte vient le chercher (adulte identifié et signalé par les parents à l'enseignante).

Précisions : en aucun cas un parent ne peut récupérer un enfant qui n'est pas le sien (quand ce n'est pas prévu) sans en avertir un enseignant.

RAPPEL :

Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'aux barrières, en cas de problème s'adresser aux enseignants de surveillance. Ils n'entrent plus dans la cour car il y a des classes qui se rendent dans leur salle en passant à l'endroit où ils attendaient.

Sécurité : L'exercice d'évacuation qui devait s'effectuer le **16/10/23 à 14 h 10** a dû être annulé à la suite de l'attentat perpétré contre l'enseignant de français Dominique BERNARD.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est en cours de d'achèvement.

Pour information : Il est obligatoire d'effectuer deux exercices « incendie », un exercice « risque majeur » (en l'occurrence à l'école de Geudertheim : exercice tremblement de terre), un exercice « attentat intrusion » (nous sommes en **PLAN VIGIPIRATE : risque attentat** qui est le niveau le plus élevé).

POINT 8 : Projets

Passés :

La semaine du goût : un petit déjeuner a eu lieu avec les classes de Mmes Guillon et Jeuch (le 17/10).
Découverte des saveurs du monde + goûter avec les classes de CE1 et de CP vendredi 20 octobre 2023 ;
Élection CME.

En cours :

Initiation hand-ball (toutes les classes) ;
Projet badminton (toutes les classes) ;
Actions CME.

À venir :

Projet poney/équitation (CM1/CM2) ;
Natation (CE1 et CM2) ;
Projet escalade (CE1 et CE2) ;
Projet kayak/escalade (CM2) ;
Projet « Courses aux nombres » qui remplacera le Kangourou des maths (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) ;
Cross solidaire : réunion parents le mercredi 8/11, cross le vendredi 17/11 → Intervention des Semeurs d'Étoiles - association sur laquelle le cross solidaire s'adosse - dans chaque classe pour expliquer aux élèves leurs actions dans les hôpitaux ;
Projet « Les Petits Champions de la Lecture » (CM1/CM2) ;
Projet anti-harcèlement ;
Projet éducation à la sexualité → infirmière scolaire → CM2 ;
Projet sécurité routière ;
Projet médiathèque.

Photo de classe : date à définir.

Nous avons cette année à faire face à une nouvelle augmentation du coût des transports (exemple la piscine avec 8 trajets est passée de 105 à 125 euros en 2022 et à 135 euros en 2023, soit 30 euros supplémentaires par trajet sur 2 ans) celle-ci est comprise selon le trajet entre 5 et 30 %.

POINT 9 : rappel : Protocole pHARE

Rappel : l'école primaire est moins impactée par le harcèlement que le collège ou le lycée, cependant, par souci d'anticipation, nous mettons en place le protocole pHARE.

Qu'est-ce que le protocole pHARE (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'École) ?

L'école est dotée d'un protocole pour la prévention et la lutte contre le harcèlement.

1 PRÉVENTION

Explication du protocole : au niveau de l'école nous souhaitons essentiellement mettre en place des **actions préventives** (ne pas ignorer le problème) :

- Savoir détecter les signaux faibles (difficile d'utilisation) ;
- Échanges / mise au point entre membres de l'équipe → **conseil des maitres en début d'année où le protocole est rappelé** ;
- Travailler des séances en éducation civique et morale pour prévenir le harcèlement et renforcer l'empathie des enfants : réalisation d'affiches par les élèves de CM1/CM2 (en place depuis 2020 et réalisé chaque année) ;
- Exposition de ces affiches dans les couloirs de l'école (en place depuis 2020 et réalisé chaque année) ;
- Passage dans les petites classes de l'école pour expliquer les affiches et répondre aux questions si besoin (en place depuis 2020 et réalisé chaque année) ;
- Savoir accueillir les nouveaux arrivants ;
- Personnes ressources de l'école (Directeur) + une personne référente de l'école identifiée par les enfants (Stéphanie JEUCH) : connaissance du protocole et application de la méthode pour interroger.

Responsabilités du traitement :

Le harcèlement peut se manifester dans tous les lieux que fréquentent les enfants, une des clefs est la transmission des informations entre les personnes qui interagissent (signaux faibles → faisceaux d'indices avec les enfants).

Modalités du traitement :

- Révélations des faits ;
- Accueil des protagonistes : recueillir les paroles pour comprendre et agir (les entretiens relèvent de règles très précises → difficiles ...)
- Accueil de l'élève victime, du ou des élève(s) témoin(s), des auteurs, rencontre avec les parents.

Remarques : les parents sont bien entendu informés de l'entretien (conservation des écrits : 3 mois).

→ Présenter le plan de prévention contre le harcèlement scolaire en conseil d'école.

Autres actions qui pourraient être mis en place :

- Organisation d'atelier « philo » autour de ce sujet (2021/2022) ;
- Protocole et élaboration d'une grille de détection d'un possible harcèlement (grille réalisée mais non utilisée) ;
- Mettre en place une boîte à penser (dans les classes) : c'est une boîte dans laquelle on écrit tout ce qui tracasse, amuse, énerve. Une fois par semaine toutes les lettres, anonymes, sont lues et on cherche des solutions (2022/2023) ;
- Réalisation d'un petit film (2021/2022) ;
- Projet d'aménagement des espaces de la cour et améliorer la manière de surveiller, afin de déceler plus rapidement les situations pouvant faire penser à un éventuel harcèlement (non réalisé → à voir par rapport à la rénovation d'école) ;
- Élaboration du règlement de l'école par les élèves eux-mêmes.

Questionnaire donné le 9/11/2023 aux enfants de l'école du CE2 au CM2 (cf. ANNEXE 1)

Intervention des parents d'élèves : certains anciens CM2 viendraient devant l'école embêter les élèves de l'école → problème à surveiller.

POINT 10 : Questions parents d'élèves et proposition d'actions

Questions et actions envisagées par la PEEP :

- Plusieurs classes ont eu dans leurs listes de fournitures scolaires, l'achat de dictionnaire, est-ce que l'école serait intéressée pour que notre association finance un lot de dictionnaires pour une classe ? Cela permettrait d'éviter l'achat par les parents surtout lorsque le modèle de dictionnaire demandé n'est pas le même pour chaque niveau.
- Pouvons-nous avoir le programme des prochaines sorties prévues pour les différentes classes de l'école ?
→ cf. point 8
- En école maternelle, un membre de notre association a été sollicité lors de cette rentrée scolaire pour être réviseur aux comptes, est-ce que cela est aussi prévu au niveau de l'école élémentaire ? → Un état des finances sera fait au prochain CE, un parent de chaque association sera sollicité comme réviseur au compte (courant septembre 2024).
→ C'est l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) qui contrôle nos comptes.
- Nous souhaitons vous soumettre le questionnaire qui a été rédigé pour le sondage à destination de l'ensemble des parents sur la réflexion des horaires de la pause méridienne.
- Bourse puériculture/ jouets courant avril.
- Opération fromage (action en cours).
- Avez-vous déjà les dates des prochains conseils (est-ce possible que les conseils des deux écoles ne se fassent pas la même semaine ?). cf. calendrier.

Questions et actions envisagées par « Vivre l'École » :

- Effectif et répartitions des classes d'élémentaire ? → cf. point 2.
- Projets et sorties pour cette année scolaire ? → cf. point 8.
- Niveau des évaluations CP/CE/CM1 ? → cf. point 5.
- Organisation du cross ? → cf. point 8.
- Propreté des toilettes (certains enfants se retiennent car les toilettes ne sont pas propres)
→ Pas mal de *turnover* au niveau du personnel de nettoyage.
- Y a-t-il des jeux proposés aux enfants à la récréation ? Pas actuellement.

Actions :

Sentier de Noël ;

Action en cours chocolat Stoffel avec livraison avant la Saint Nicolas ;

Action à venir : marché de Noël le dimanche 3 décembre, puis pour 2024 : madeleines Saint Michel et bretzels Boehli ainsi que chocolats de Pâques (nous n'avons pas encore défini de date pour l'ensemble des actions) ;

Fête de fin d'année des CM2.

Calendrier :

- **Conseil d'école du 2^e trimestre : mardi 26 mars 2024 à 19 h, semaine 12**
- **Conseil d'école du 3^e trimestre : mardi 18 juin 2024 à 20 h, semaine 25**
- **Fête scolaire : le 14 juin 2024 → jeux**

La séance est close à 22 h 05

La secrétaire,

Isabelle LEBOLD

Le directeur,

Thierry KEIFFER

Grille d'auto-évaluation

ÉTABLISSEMENT : **DATE :**

CLASSE : **FILLE** **GARÇON**

Bonjour, le questionnaire que tu vas remplir va servir à mieux comprendre certains problèmes qui peuvent se passer entre élèves. Aucun autre élève n'en aura connaissance. Il ne s'agit ni d'un contrôle, ni d'un test et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Si tu as des difficultés à comprendre une question, tu peux lever le doigt pour demander de l'aide. Nous te remercions pour ta participation.

Coche le chiffre qui correspond à ta réponse en tenant compte de toute l'année scolaire.

1 = Jamais **2 = Parfois** **3 = Souvent** **4 = Très souvent**

Avant d'aller à l'école

- 1 2 3 4 As-tu peur d'aller à l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 As-tu peur sur le trajet de l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 As-tu menti pour rester chez toi par peur de retrouver un ou plusieurs élèves à l'école ?

À l'école

- 1 2 3 4 As-tu peur d'aller en récréation à cause d'un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 As-tu été mis(e) à l'écart dans la classe ou à la récréation par un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves t'empêchent de déjeuner tranquillement à la cantine ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves racontent des choses fausses ou méchantes sur toi ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'on t'a donné un surnom méchant ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves se moquent de toi ou t'insultent (par exemple, à propos de la couleur de ta peau, de tes origines ou de ton physique) ?
- 1 2 3 4 T'es-tu bagarré(e) avec un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves t'ont fait du mal exprès (par exemple, en te bousculant ou en te lançant un objet) ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'on t'a déjà menacé(e) de te voler ou t'a-t-on déjà volé des affaires ?
- 1 2 3 4 As-tu participé à un jeu qui te semble dangereux à la demande d'un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 As-tu été embêté(e) quand tu étais aux toilettes par un ou plusieurs élèves ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves ont essayé de te retirer tes habits ?
- 1 2 3 4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves ont essayé de toucher des parties de ton corps ou de t'embrasser sans que tu dises oui ?

Sur Internet ou sur les écrans (téléphone portable, tablette, ordinateur, etc.)

- 1 2 3 4 Reçois-tu ou as-tu vu des messages insultants ou menaçants te concernant d'un ou plusieurs élèves sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?
- 1 2 3 4 Des photos ou messages circulent-ils sur toi sans ton accord sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?

Comment te sens-tu ?

- 1 2 3 4 As-tu du mal à faire tes devoirs à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1 2 3 4 As-tu du mal à t'endormir ou fais-tu des cauchemars à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1 2 3 4 As-tu mal au ventre ou à la tête à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1 2 3 4 Te mets-tu en colère ou es-tu agressif(ve) sans savoir pourquoi ?
- 1 2 3 4 Est-ce que tu te sens triste à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1 2 3 4 Est-ce que tu te sens seul(e) à l'école ?

À renseigner par l'enseignant(e)

TOTAL DE 1 :	TOTAL DE 2 :	TOTAL DE 3 :	TOTAL DE 4 :	/24
--------------	--------------	--------------	--------------	-----

Si tu as l'impression d'être embêté(e) souvent dans ton école ou sur Internet

- oui non Est-ce toujours par le ou les mêmes élèves ?
- oui non As-tu déjà demandé de l'aide à un(e) autre élève ?
- oui non As-tu déjà demandé de l'aide à tes parents ?
- oui non As-tu déjà demandé de l'aide à un adulte de l'école ?

Pour en savoir plus

- oui non As-tu au moins un(e) ami(e) dans ton école ?
- oui non Connais-tu le numéro de téléphone contre le harcèlement 3018 ?
- oui non As-tu déjà, avec d'autres élèves, embêté un(e) autre élève en te moquant de lui ou d'elle, en répétant des rumeurs à son sujet, en le ou la bousculant ou en le ou la mettant à l'écart ?
- oui non Connais-tu un(e) élève harcelé(e) dans ton école ?
- oui non Connais-tu un(e) élève harcelé(e) dans ta classe ?